

## Chiffres et Statistiques

Les immatriculations de véhicules en PACA  
Troisième trimestre 2022

SERVICE CONNAISSANCE AMÉNAGEMENT DURABLE ET EVALUATION  
UNITÉ GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES



## La baisse des immatriculations des véhicules neufs se poursuit, sauf pour les véhicules particuliers

Les immatriculations de véhicules neufs continuent de reculer au troisième trimestre 2022, toujours en raison de la pénurie de composants électroniques et de l'inflation. Pour les véhicules particuliers, toutefois, la chute décélère légèrement sur les deux derniers trimestres.

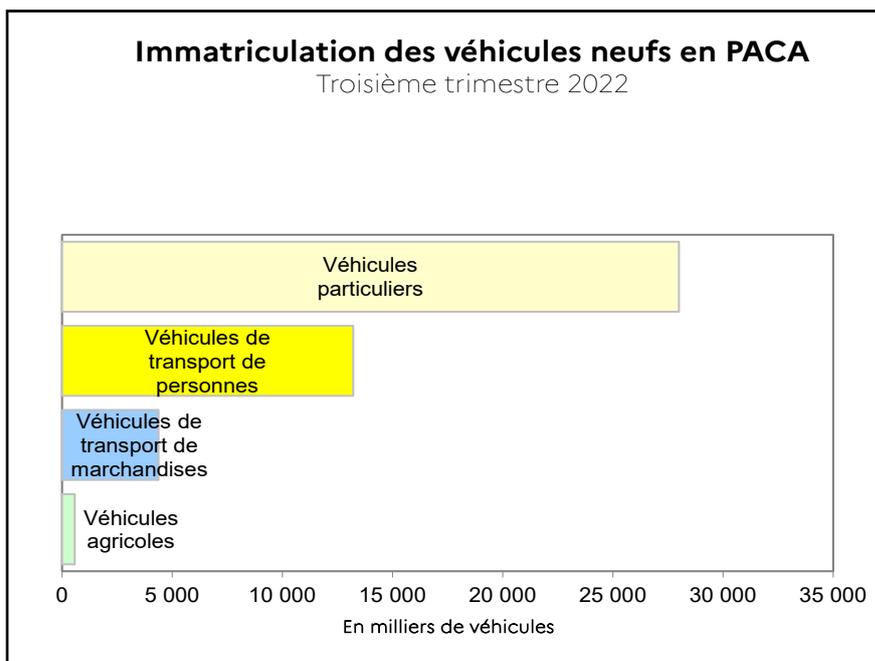
Le marché de l'occasion, après une embellie au moment de la crise sanitaire, est maintenant en recul plus marqué que pour le marché du neuf.

### Les ventes de véhicules neufs continuent de baisser

Au troisième trimestre 2022, environ 46 000 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 7,4 % d'immatriculations de moins qu'au troisième trimestre 2021.

Presque toutes les catégories de véhicules sont en recul (seuls les tracteurs routiers enregistrent une légère hausse). Les baisses des ventes de camionnettes et des motocycles sont les plus fortes en volume. En pourcentage, elles sont respectivement de -29,3 % et -13,9 %. La baisse importante des camionnettes s'explique par les problèmes d'offre liés à la pénurie de composants, mais aussi par un certain attentisme de la demande face à la hausse des prix du gazole, la motorisation de ces véhicules étant essentiellement le diesel. L'entrée en vigueur des zones à faibles émissions, qui vont exclure ce type de motorisation d'ici à 3 ans de la majorité des grandes agglomérations, joue également.

Les ventes de voitures particulières et commerciales, qui représentent la plus grande partie des immatriculations (61 %), ne connaissent en revanche qu'un très léger recul (-0,3%)



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

### Répartition des immatriculations

	T3 2022	T3 2021	Variation
Véhicules particuliers	28 005	28 088	-0,3%
Véhicules de transport de personnes	13 220	15 042	-12,1%
Véhicules de transport de marchandises	4 377	6 033	-27,4%
Véhicules agricoles	578	726	-20,4%
<b>Total</b>	<b>46 180</b>	<b>49 889</b>	<b>-7,4%</b>

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

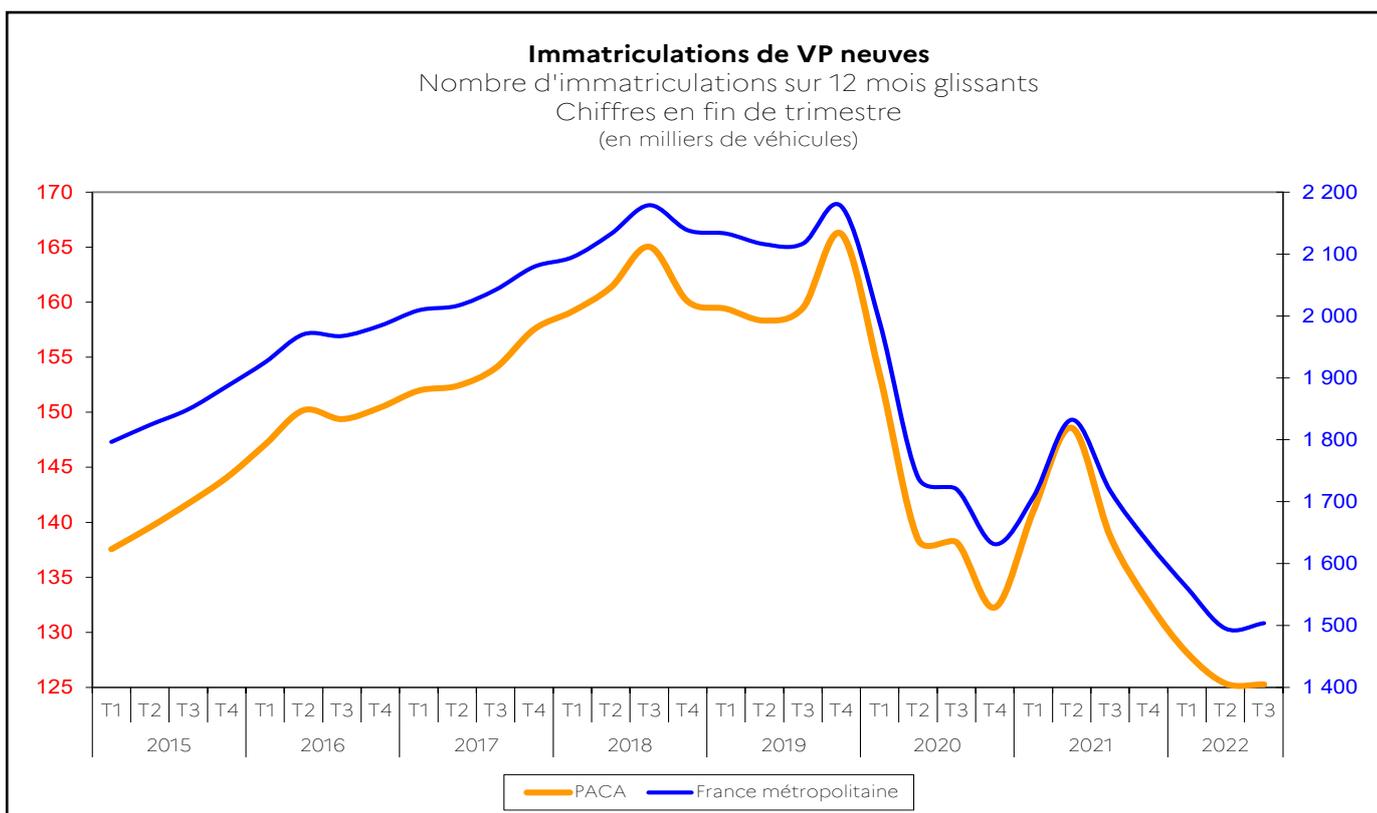
## La baisse des immatriculations de véhicules particuliers neufs se stabilise

Au troisième trimestre 2022, 28 005 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 28 088 au deuxième trimestre 2021. Dans le même temps, les ventes ont augmenté de 2,6 % pour l'ensemble de la France métropolitaine.

En nombre d'immatriculations cumulées sur 12 mois, le total des ventes à fin septembre 2022 (125 263) est inférieur de 9,3 % à celui de à fin septembre 2021

(-12,6 % à l'échelon national). C'est le niveau le plus bas depuis 2014, tout en étant très proche de celui du trimestre précédent (125 346).

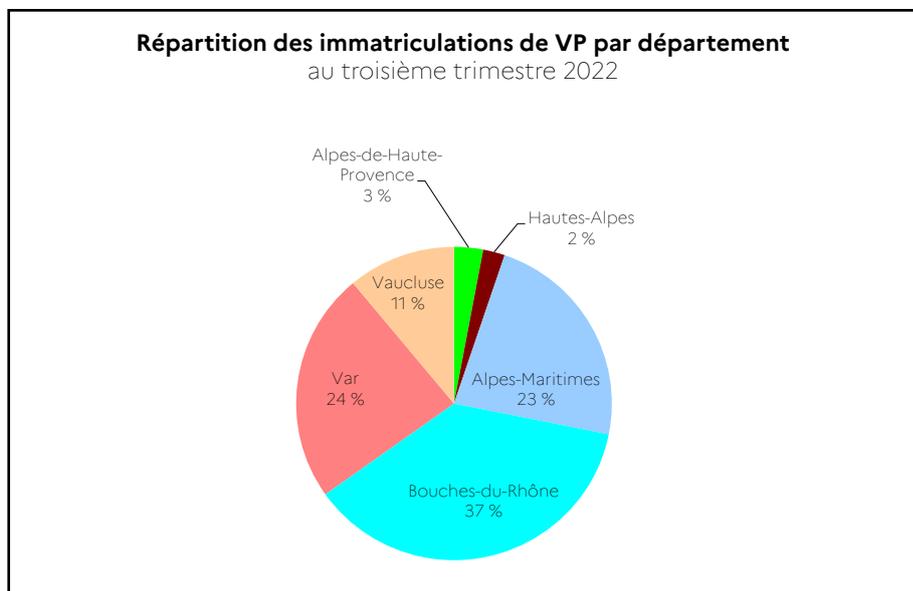
Toutefois, comme pour l'échelon national, la baisse des ventes cumulées, imputable surtout à la pénurie des composants électroniques, ralentit à partir du deuxième trimestre. Il est cependant trop tôt, dans une conjoncture incertaine, pour affirmer qu'elle a atteint un palier.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

En ce qui concerne la répartition des ventes, les Bouches-du-Rhône représentent 37 % des ventes, pour 24 % dans le Var et 23 % dans les Alpes-Maritimes.

Cela respecte les proportions des mois et trimestres précédents.

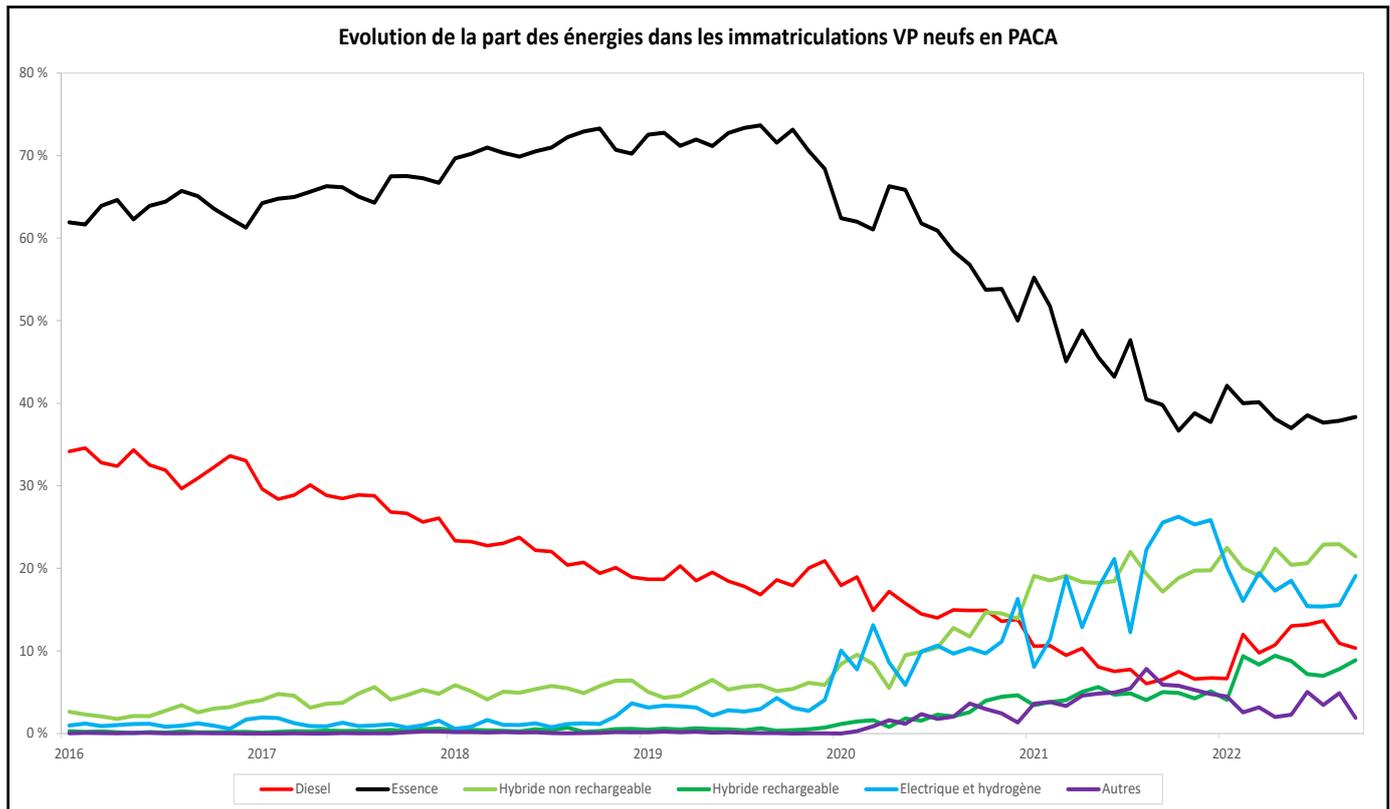


Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

## La part des énergies propres se maintient en moyenne jusqu'au troisième trimestre

Les immatriculations de véhicules à énergies non fossiles représentent toujours près de la moitié des ventes à fin septembre. Les ventes de véhicules hybrides progressent et leur part est de 30 % en fin de trimestre (contre 25 % à fin décembre 2021). Cependant, environ 70 % de ces véhicules sont des hybrides non rechargeables, qui incluent donc une part de motorisation thermique.

Les ventes de véhicules électriques remontent à 19 % du total (contre 15 % à la fin du premier trimestre), nettement au-dessus du gazole (10 % à fin septembre). Avec près de 15 200 véhicules vendus sur les trois premiers trimestres, l'électrique fait déjà mieux que la totalité de l'année dernière (un peu moins de 13 400 véhicules en 2021).

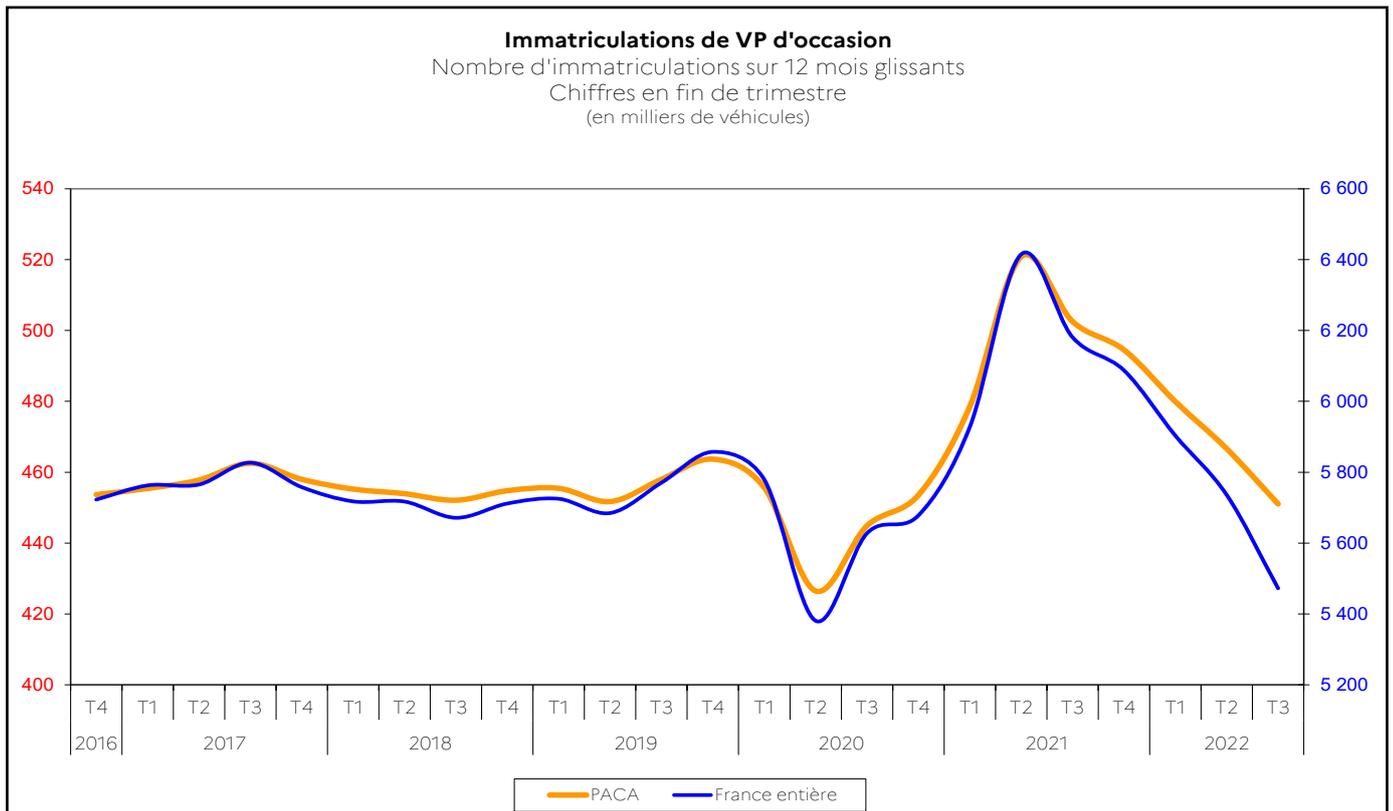


Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

## Les ventes de véhicules d'occasion poursuivent leur chute

Les immatriculations de véhicules d'occasion, depuis la forte hausse entamée au deuxième trimestre 2020 en compensation de la baisse des ventes du neuf, ne cessent de baisser. Sur 12 mois glissants, elles s'établissent, pour les VP, à plus de 451 000 à fin septembre 2022. Cela représente 10,2 % de moins que la période précédente. Le niveau des ventes est maintenant redescendu sous celui d'avant la crise (463 700 à fin décembre 2019).

Toutefois, les immatriculations de véhicules d'occasion gardent leur part prépondérante. De fin septembre 2021 à fin septembre 2022, 3,6 véhicules particuliers d'occasion ont été immatriculés pour un VP neuf, soit le même ratio que la période précédente. Les véhicules neufs ne représentent plus que 22 % des ventes sur la période, contre 26 % pour l'année 2019.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre [questionnaire](#).

Directrice de publication : Corinne Tourasse  
 Responsable de rédaction : Sylvie Fraysse  
 Rédaction : Bruno Deruz

Pour en savoir plus : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

**DREAL PACA** : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00  
 Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Géomatique et Statistique (UGS)

## Définitions

### Nombre d'immatriculations sur 12 mois glissants

Présenter les immatriculations de VP sur 12 mois glissant consiste à attribuer à une date donnée une valeur égale à la somme de la période de 12 mois qui se termine au mois de la date. Cette présentation permet d'atténuer les variations saisonnières.

### Répartition des immatriculations

Pour simplifier l'analyse, les immatriculations de véhicules ont été regroupées en grands ensembles (les VP comptant pour un seul ensemble). Ces ensembles sont basés sur les catégories de véhicules terrestres à moteur de RS-VERO (voir méthodologie). Les VASP de moins de 3,5 tonnes et les remorques de moins de 10 tonnes ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de personnes. Les véhicules utilitaires ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de marchandises avec les remorques de plus de 10 tonnes.

### Immatriculations de véhicules d'occasion

Lors d'une vente d'un véhicule d'occasion, l'acheteur est tenu de le faire immatriculer dans un délai d'un mois, c'est-à-dire de faire établir un certificat d'immatriculation (anciennement carte grise) à son nom. C'est cette opération qui est enregistrée dans RS-VERO et permet de générer les données sur les véhicules d'occasion. Le numéro d'immatriculation, lui, ne change pas.

## Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV).

Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, motocycles (motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles) ;

Le répertoire est actualisé quotidiennement.

Le calcul des émissions moyennes est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. Pour cette raison, les émissions conventionnelles ne sont plus présentées pour le moment.

## Des sites internet pour en savoir plus...

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html)  
[www.carlabelling.ademe.fr](http://www.carlabelling.ademe.fr)